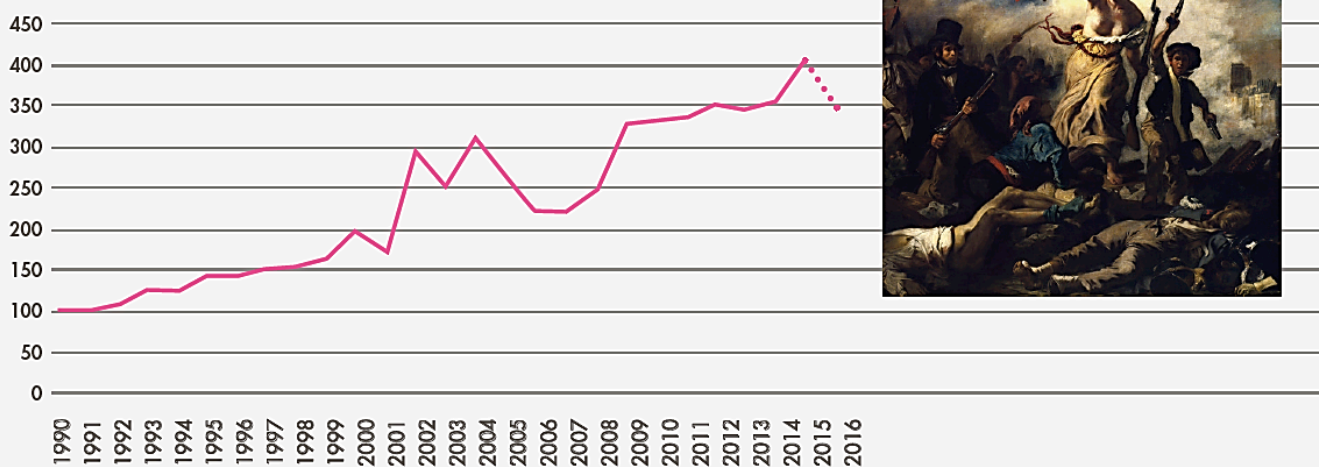


L'indice d'Analyse et d'Alerte Républicaine et Démocratique (AARD) fait apparaître  
**UNE TENDANCE LOURDE MAIS RESISTIBLE  
VERS UN BASCULEMENT AUTORITAIRE EN FRANCE**

Selon les travaux de la Fondation du Camp des Milles (en coopération avec la Chaire Unesco « Éducation à la citoyenneté, sciences de l'homme et convergence des mémoires ») la démocratie française connaît depuis 25 ans une montée des périls continue qui rapproche le pays d'un possible basculement autoritaire à partir duquel pourrait se développer un engrenage d'atteintes aux droits et libertés.

Le « volet réflexif » du Site-mémorial du Camp des Milles présente une approche originale des enseignements que l'on peut tirer scientifiquement des grands génocides du XXe siècle. Fruit de douze années de travail de recherche, il met en avant l'existence d'un engrenage -certes résistant- qui peut conduire à un régime autoritaire voire à des crimes de masse, et dont il est possible de distinguer les étapes, chacune étant définie par plusieurs caractéristiques. Dans le contexte actuel de montée des extrémismes identitaires, il a semblé utile d'évaluer de façon chiffrée l'évolution et l'état de la société française par rapport à ces processus. C'est le but assigné à l'Indice AARD. Pour l'équipe scientifique, dirigée par Philippe Mossé (Directeur de recherche émérite au CNRS), il ne s'agit pas de sacraliser le chiffre ou la quantification. Il s'agit de compléter les analyses qualitatives déjà rassemblées pour nourrir le diagnostic sociétal en l'objectivant autant que faire se peut.

Indice AARD (Méthodologie à retrouver sur [faislepourtoi-resiste.org](http://faislepourtoi-resiste.org))



**TERREAU**

Préjugés et tensions sociales

- STÉRÉOTYPES, PRÉJUGÉS
- PEUR OU REJET DE L'AUTRE
- XÉNOPHOBIE, RACISME, ANTISÉMITISME
- INTÉRÊTS DIVERGENTS
- FRUSTRATIONS, JALOUSIES

**ÉTAPE 1**

Crises et crispations identitaires

- CRISES ET DÉSTABILISATIONS
- MINORITÉ AGISSANTE, MAJORITÉ PASSIVE
- BOUCS ÉMISSAIRES, COMPLICITÉ
- INSULTES ET MENACES
- APPELS À L'EXCLUSION

**ÉTAPE 2**

De la démocratie au régime autoritaire

- PERTE DE REPÈRES
- REJET DES ÉLITES
- DÉSORDRE, AGRESSIONS
- POUVOIRS IMPUISSANTS
- FIN DE L'ÉTAT DE DROIT (PAR LA FORCE OU LES URNES)
- CONTRE POUVOIRS AFFAIBLIS OU ÉLIMINÉS. MÉDIAS CONTRÔLÉS
- FORCE PUBLIQUE DOMESTIQUÉE

**ÉTAPE 3 (SI RESISTANCES INSUFFISANTES)**

L'extension des persécutions et des menaces contre tous

- DISCRIMINATIONS OU EXCLUSIONS LÉGALISÉES
- CONFORMISME, PASSIVITÉ
- SURVEILLANCE, DÉLATION, MILICES
- INSÉCURITÉ GÉNÉRALISÉE
- INTERNEMENTS ARBITRAIRES
- DISPARITION D'OPPOSANTS
- EXTENSION DES PERSÉCUTIONS

**LA CONCLUSION PRINCIPALE DE L'ÉVOLUTION DE L'INDICE EST LA SUIVANTE :**

L'indice met en évidence une progression constante et inquiétante des tensions et des risques pour la démocratie. Cette montée des périls va de l'indice 100 (1990) à l'indice 409 (2015). Soit une multiplication par 4 des facteurs de risque.

Il fait ressortir une autre conclusion majeure : nous serions aujourd'hui à l'entrée de l'étape 2 du processus, celle qui ouvre la possibilité d'un basculement institutionnel vers l'instauration d'un régime autoritaire.

Les analyses du processus soulignent d'autre part que la résistance à l'engrenage antidémocratique est possible. Mais les modalités de cette résistance doivent être adaptées à ses différents facteurs individuels, collectifs et institutionnels, et en particulier à l'extrémisme identitaire qui en est historiquement le moteur le plus puissant.

La baisse de « l'indice provisoire pour 2016 » traduit probablement l'effet d'une résistance, celle des pouvoirs publics, notamment contre le racisme et l'antisémitisme, mais aussi la résilience et la maturité des Français confrontés au terrorisme.

Mais ce recul ne ramène l'indice qu'à son niveau de 2014 (multiplication du risque par 3,5 environ) et ne suffit donc évidemment pas à altérer significativement la tendance de fond.

Le risque d'un basculement fondé sur une tendance lourde mais résistible permet de mieux comprendre l'appel de la Fondation au « battement d'ailes » de chaque citoyen, par le vote en particulier.

**POUR PLUS DE DÉTAILS : FAISLEPOURTOI-RESISTE.ORG**

**DANS LE MÊME SENS : POUR QUE L'HISTOIRE ÉCLAIRE LE PRÉSENT ET AFIN DE SENSIBILISER LES CITOYENS AUX DANGERS DES EXTRÉMISMES IDENTITAIRES LE SITE-MÉMORIAL DU CAMP DES MILLES OUVRE SES PORTES GRATUITEMENT AU PUBLIC DU JEUDI 04 AU SAMEDI 06 MAI 2017**

**Contacts presse :**

**DINESH TEELUCK**  
dinesh.teeluck@campdesmilles.org  
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

**SÉVERINE CANTINI**  
severine.cantini@campdesmilles.org  
+33 (0) 7 77 48 06 79 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

---

## A PROPOS DU SITE-MEMORIAL DU CAMP DES MILLES :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles (seul grand camp français d'internement et de déportation – 1939-1942 – encore intact) et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

### Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur **la responsabilité de chacun dans une « montée des périls »**.

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE « Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

### Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.